

Elections genevoises: belle victoire socialiste

N° 269 - Lundi 22 novembre 1965

2^e ÉDITION

La Chaux-de-Fonds, 76^e année

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÈD. ADM. et PUBL.:
La Chaux-de-Fonds, rue du Parc 103 TÈL. RÈD.
(039) 31088; ADM. et PUBL. (039) 31087 CCP 23 313.

BUREAU de LAUSANNE Saint-Pierre 1. TÈL. (021) 22 69 10 CCP 10 8300. BUREAU
de GENÈVE Argand 4 TÈL. (022) 52 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois
Fr. 3.50; 3 mois Fr. 10 — 6 mois Fr. 20 — 12 mois Fr. 40 — LE NUMÉRO 50 ct.
Rédacteur en chef responsable W. Brandi Rédacteurs E. Mialéus (La Chaux-
de-Fonds) O. Heger (Lausanne) L. Piquet (Genève) — Directeur R. Mevian

UNE MAGISTRALE RÉPONSE

Le corps électoral genevois a donné une magistrale réponse aux combinards des trois partis bourgeois (conservateur chrétien-social, libéral et radical) qui, sous la pression de l'extrême-droite, c'est-à-dire des « libéraux », avaient décidé une liste commune de six candidats, ne laissant qu'une seule place au Parti socialiste genevois, c'est-à-dire au représentant des salariés, alors que, grand vaincu lors des élections du Grand Conseil, le Parti libéral conservait ses deux sièges à l'exécutif.

En face de tant d'outrecuidance, la Genève populaire a réagi comme il se devait et brillamment confirmé la retentissante victoire socialiste obtenue en 1961, alors que l'entente dite nationale tentait de s'accaparer des 7 fauteuils du gouvernement que les dirigeants populistes avaient conseillé à leurs électeurs de ne point participer à des élections préfabriquées. Faisant preuve de davantage de clairvoyance en 1965, les populistes sont allés à la

lutte, présentant un candidat et recommandant d'ajouter les deux socialistes.

L'ensemble de ces circonstances a fait que notre ami André Chavanne (conseiller d'Etat sortant) arrive de loin en tête, dépassant de 2000 voix son suivant immédiat, M. André Ruffieux, conservateur, et que notre ami Willy Donzé, conseiller administratif de la ville de Genève, est élu en cinquième rang, battant de 5000 voix M. R. Déonna, libéral et conseiller nation-

nal, pionnier de l'entente bourgeoise patronale, que les grandes fortunes et les affairistes voyaient déjà occuper le poste de chef des Finances genevoises.

Tels sont les brefs et premiers commentaires que nous pouvons faire au moment où les résultats viennent de nous être communiqués.

Nous devons souligner le résultat individuel excellent du popiste Jean Vincent qui, porté par la seule liste de son parti, a obtenu plus de 26 000 voix.

Partout en Suisse, l'on se réjouira de la retentissante victoire des socialistes genevois qui, de haute lutte, contre une coalition bourgeoise combinardes et malsaine, ont maintenu les positions socialistes au gouvernement.

(Voir les résultats définitifs en dernière page.)

Les manœuvres de M. Smith



A Salisbury, à la fin de la semaine passée, la population a été invitée par M. Smith à montrer sa sympathie pour le gouverneur inofficiel Dupont en signant des listes préparées à cet effet. M. Smith espère convaincre par cette manifestation les Anglais de retirer le représentant officiel du Commonwealth Gibbs.

Des ogives nucléaires américaines équipent des avions de l'OTAN

New York. — Des ogives nucléaires américaines équipent secrètement depuis six ans des avions et vecteurs en Allemagne occidentale et dans d'autres pays membres de l'OTAN, annonce dimanche le « New York Times », sous la signature de son correspondant militaire à Washington, M. John Finney.

Le « New York Times » ajoute que ces engins nucléaires sont contrôlés par les Américains grâce à une double « clé » électronique et qu'ils ne peuvent être utilisés sans l'approbation des Etats-Unis.

Interrogés à ce sujet, le Département d'Etat et le Département de la défense se sont abstenus de tout commentaire. Un porte-parole du Pentagone a souligné que l'emplacement ou le déploiement d'engins nucléaires sont des questions secrètes et qu'il est contraire à la politique du Département de la défense d'en discuter.

M. John Finney déclare tenir ces informations de sources proches de la Commission de l'énergie atomique. Il

ajoute que le contrôle exercé par les autorités militaires américaines sur les engins en question a été renforcé récemment, mais que dans le passé, ce contrôle a été souvent plus fictif que réel.

Le « New York Times » écrit d'autre part que le Département de la défense a procédé directement avec les pays intéressés aux arrangements nécessaires en vue de l'installation de ces ogives nucléaires à bord d'avions ou sur les vecteurs. Le président des Etats-Unis, bien qu'au courant d'une façon générale de ce programme, affirme enfin le « New York Times », n'a pas toujours eu connaissance de ses détails précis.

Brésil: réduction de l'opposition

Rio de Janeiro. — Le maréchal Castelo Branco, président de la République du Brésil, a signé un décret réglementant l'organisation des nouveaux partis politiques brésiliens. Aux termes de ce décret, la base des partis sera constituée par les différents blocs parlementaires, qui se sont formés au sein du congrès, après la proclamation de l'acte institutionnel du 28 octobre.

D'autre part, M. Juracy Magalhaes, ministre de la justice, a décidé l'interdiction pour six mois du mouvement d'extrême-droite « LIDER » (Ligue démocratique radicale), les activités de ce mouvement étant considérées comme subversives.

Il semble maintenant, que seuls deux groupes politiques finiront par émerger des « blocs parlementaires » actuellement en cours de constitution: l'un majoritaire, décidé ou résigné à faire le jeu du gouvernement, l'autre, beaucoup plus restreint, représentant le « dernier carré » de l'opposition.

En frappant ainsi à gauche, par l'institution virtuelle du bipartisme au Brésil, et à l'extrême-droite, (la LIDER groupe les représentants les plus turbulents de la « ligne dure » des forces armées), le président Castelo Branco a montré clairement que dans son esprit, l'acte institutionnel du 28 octobre doit s'opposer à tout extrémisme.

Cet acte, qui limite jusqu'en 1967 certaines libertés publiques et personnelles, avait été interprété par l'opposition brésilienne comme une brèche pratiquée dans les traditions démocratiques, et comme un abandon, sous les coups de boutoir de la « ligne dure », de la politique de réconciliation entreprise par le maréchal Castelo Branco.

En écrasant la « LIDER » par une mesure aussi soudaine qu'énergique, le président brésilien a fait preuve, au contraire, d'une autorité que certains croyaient vacillante. Elle révèle maintenant, en s'affirmant intacte, que l'exécutif de Brasilia n'est pas devenu, comme on pouvait le craindre, le bras séculier d'un militarisme à outrance et de tendances « fascistes ».

Quant à la réduction du système politique brésilien à la coexistence de deux partis, à partir de 1966, elle apparaît comme la conséquence logique

d'un processus commencé le 28 octobre par la disparition officielle des partis traditionnels, et poursuivi par une série d'efforts destinés à empêcher la reconstitution d'une forte opposition de gauche.

Dans la rue...

On entend souvent affirmer que le contrôle des denrées alimentaires est fait très sérieusement dans toute la Suisse. Il est vrai que, dans quelques villes, où domine l'esprit progressiste, on s'efforce, dans la mesure du possible, de vérifier la qualité des marchandises; mais ailleurs, mais sur le plan fédéral?...

Le « renquiteur » de la « Suisse » rapportait, récemment, qu'après avoir mangé une entrecôte, un médecin-dentiste de Genève avait été malade toute une nuit parce que cette viande contenait du nitrite de soude, qui la rend rouge. Pourtant le boucher n'est pas fautif: on peut utiliser ce produit en toute légalité, pourvu que cela soit sous forme d'un mélange à 6%!

Dinant cet été dans la cité de Calvin, j'ai moi-même fait une expérience semblable. J'en ai eu pour trois jours de lit.

On se souvient, d'autre part, de l'épidémie de salmonellose de l'Oberland, de celle de typhus parmi les écoliers zurichois et thurgoviens.

Quand le cas est grave, on fait des enquêtes. Elles n'aboutissent jamais, mais n'en doutez pas, le contrôle des denrées alimentaires est exemplaire en Helvétie.

Demain, on va organiser un forum à la radio et dix, vingt, trente personnalités supercompétentes vous le jureront!

GRIEURIN.

Les rats attaquent

Rome. — Un quartier de Palerme a été pris d'assaut par des milliers — des dizaines de milliers peut-être — de rats échappés d'un égout. Douze personnes ont été attaquées et mordues par ces animaux. Les femmes, restées seules à la maison, ont fui, épouvantées. Les magasins d'alimentation ont été envahis par les bêtes tenaillées par la faim. Luigi Centeio, un garçon de neuf ans, qui est tombé alors qu'il s'échappait, poursuivi par des rats, a été transporté à l'hôpital. Il est couvert de blessures aux mains et aux jambes. Les marchands de pièges, les pharmaciens et les chats du voisinage sont mobilisés. Le Conseil municipal prépare une contre-attaque de grande envergure.

Grèce: toujours le conflit Eglise-Etat

Athènes. — L'Eglise orthodoxe grecque a fait dimanche un premier pas vers la solution du conflit opposant l'Etat et la hiérarchie, c'est-à-dire le synode. Le primat de Grèce, l'archevêque Chrysostome, a annoncé qu'il avait publié un arrêté invitant les autorités ecclésiastiques dans les 15 diocèses où la hiérarchie a élu de nouveaux évêques, contrairement aux instructions du gouvernement, à ne pas accorder aux nouveaux élus les pouvoirs administratifs. L'archevêque, âgé de 83 ans, a ajouté que l'arrêté qu'il prit est un geste de bonne volonté à l'égard du gouvernement et une contribution à la solution du conflit.

Le Ministère des cultes a précisé

qu'il ressort du document de l'archevêque que les nouveaux évêques devront attendre les ordres du gouvernement avant d'entrer en fonctions.

Toutefois, dimanche, malgré l'interdiction des autorités, onze des nouveaux évêques ont été consacrés sans que cela ait causé des incidents dignes d'être signalés.

● Paris. — Vincent Auriol, ancien président de la République française, a fait une chute dans sa propriété du Cap Benat (Var), au cours d'une promenade matinale. Il souffre d'une fracture du col du fémur de la jambe droite.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE FRANÇAISE Un surprenant spectacle politique

Paris. — Quinze millions de téléspectateurs français, sur les vingt-huit millions de citoyens qui élargissent, dans quinze jours, le président de la République française, assistent maintenant chaque soir, de 20 h. 30 à 21 h., à un surprenant spectacle politique: ils voient le chef de l'Etat, le général de Gaulle, favori de l'élection, critiqué sans ménagement par ses cinq concurrents de la gauche et de la droite, qui se succèdent sur les écrans.

Le général de Gaulle ne paraîtra, lui, qu'une fois ou deux. Il renonce ainsi à cinq ou six des temps de passage télévisé qui lui sont, dans la même proportion que ses concurrents, alloués. En homme qui depuis 25 ans occupe la scène politique française, qui gouverne depuis sept ans et dont le nom orne plus de 28 000 plaques de rues, avenues et places dans les villes et villages de France, il estime qu'il n'a pas à se faire connaître. Au vu des sondages quotidiens d'opinion sur les réactions des téléspectateurs devant ses adversaires, sondages que ses services lui préparent, il décidera du contenu et du ton de son intervention finale. Pendant ce dernier week-end, il est, comme à l'ordinaire, parti pour sa maison champenoise de Colombey-les-Deux-Eglises.

En attendant, c'est donc une opposition à cinq voix qui s'exprimera 35 fois en quinze jours à la télévision et 35 fois à la radio, avec une profusion de temps que le gouvernement souligne pour manifester « son respect à la démocratie » et pour répondre à une opposition qui s'estime en temps ordinaire brimée par l'ORTF. Parallèlement sur les ondes des radios dites périphériques, Europe I ou Radio-Luxembourg, qui échappent au monopole national de l'ORTF s'organisent de grands débats. C'est ainsi que P.

Mendès-France fera en quelque sorte une grande rentrée politique en défendant le candidat de la gauche F. Mitterrand contre l'ancien ministre du général de Gaulle M. Debré, qui défendra le président sortant.

Une révolution dans les mœurs

A l'occasion de ce spectaculaire réveil de l'actualité politique, polémique et contradictoire, les Français découvriront peu à peu quelle révolution dans leurs mœurs politiques apporte l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel. Habités à ne voter au suffrage universel que pour les élections plus locales des députés ou des élus municipaux, ils font pour la première fois de leur histoire, l'apprentissage d'une compétition nationale où l'ensemble de la nation choisit le chef de l'exécutif. Par la télévision, les six candidats font irruption dans les foyers, et tandis que les partis et les intermédiaires s'effacent, ils sollicitent directement les suffrages qui n'iront cette fois-ci pas tous à l'opinion et qui iront parfois à « l'homme ».

L'image du candidat

Comme aux Etats-Unis, les professionnels de la politique se soucient donc de « l'image » de leur candidat:

les supporters du candidat « européen » — le Normand Lecanuet, président du Parti démocrate-chrétien français — misent en affiches et en slogans sur la jeunesse et le charme viril quelque peu anglais de leur candidat.

Pour la droite modérée un candidat, P. Marcelliac (55 ans), a choisi le style « intimiste ». Candidat du « cœur », il s'installe en conseiller bienveillant dans les familles où la télévision l'introduit. J.-L. Tixier-Vignancour, avocat de l'ex-général Salan, a volontairement émué ses pointes.

Enfin — et à l'indignation de certains commentateurs qui voient dans sa candidature un camouflet à la démocratie — est apparu à la dernière minute un relatif inconnu, Marcel Barbu. Inventeur d'une formule coopérative de logement, il vit dans le sentiment d'une constante persécution de l'administration, des pouvoirs, des « gens biens »... Il reparlera de ses difficultés en cinq fois plus de temps que le général de Gaulle ne mettra à tenter de convaincre la majorité des Français de lui conserver leur confiance.

● Uppsala. — L'Institut de sismologie d'Uppsala, près de Stockholm, a enregistré hier matin, à 5 h. 04 (GMT), une secousse provenant vraisemblablement d'une explosion nucléaire souterraine, dans la région de Semipalatinsk, en Asie centrale.

Voilà la plus **avantageuse** ...et voici la toute **nouvelle Opel Record!**

Voilà la plus avantageuse Opel Record sur le marché:
l'Opel Record 65!
Quelques modèles sortant d'usine sont encore disponibles.
Conditions de vente ou d'échange très intéressantes.
Téléphonez-nous aujourd'hui encore!

Conçue et construite pour une puissance accrue:
nouveaux moteurs S de 1,7 litre ou 1,9 litre.
Freins à disque à l'avant. Voie élargie à l'arrière.
Centre de gravité surbaissé.
Et un nouveau visage rayonnant d'énergie et d'élégance.



Opel, la voiture de confiance - Un produit de la General Motors - Montage Suisse

ORH 50/66 N

GARAGE GUTTMANN S.A., La Chaux-de-Fonds, tél. 039 3 46 81

Distributeur local pour la vallée de Saint-Imier :

RAYMOND GERSTER, rue du Puits 34, Saint-Imier, tél. 039 4 21 55



Préfecture
des Montagnes

MISE AU CONCOURS

Deux postes de

COMMIS

sont mis au concours.
Obligations: celles prévues par la législation.
Traitement: classe 11 à 9, plus allocations légales.
Entrée en fonctions: à convenir.
Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au **Département des finances, Office du personnel, Château de Neuchâtel, jusqu'au 27 novembre 1965.**

Ti 54

Toscanelli
un plaisir sage...
et de longue fumée



Toscanelli

10 pièces Fr. 1.60
nouvel étui plat de 6 Fr. 1.-

**GRANDE
EXPOSITION**



Fabrique de meubles Boudry/NE 038 6 40 58

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE
LA CHAUX-DE-FONDS, SALLE DE MUSIQUE
Jeudi 25 novembre 1965, à 20 h. 15
Quatrième concert de l'abonnement

Lili Kraus

PIANISTE

300 places à louer de Fr. 4.- à 12.-

**Lunettes
von GUNTEN**

Verres de contact



OPTICIEN
TECHNICIEN
MÉCANICIEN
DIPLOME

Avenue Léopold-Robert 21

IVRE...

De quelle façon un alcoolique cesse complètement de s'enivrer, vous indique notre group. grat. concernant la brochure Le grand loi. Envoi discret. Barone-Laboratoire, Bâle/TS

50 DUVETS

neufs, 120x160 cm., belle qualité, légers et chauds Fr. 35.- la pièce (port compris). G. Kurth, 1038 Bercher, tél. (021) 81 82 19

A vendre

2 pardessus d'hiver
1 robe de chambre
1 coin de feu

taille moyenne, état de neuf. — Tél. 2 63 36.



Grand-Rue 4
Tél 5 17 12

**Faites lire
votre journal!**

Société des amis
du Musée d'histoire naturelle
La Chaux-de-Fonds

Convocation

Jeudi 25 novembre 1965, à 20 h. 15, à
l'Amphithéâtre du collège Primaire, rue
Numa-Droz 28, La Chaux-de-Fonds.

Conférence de M. ROBERT HAINARD,
naturaliste, artiste peintre:

« Problèmes et principes de
la protection de la nature. »

Un contrat d'assurance et d'épargne
combiné? Une rente viagère?

Alors... Coop-Vie

Société coopérative d'assurance sur la vie
Représentant régional: JEAN DUVANEL
Le Locle, Billodes 75, tél. (039) 5 13 86

PRÊTS

Discrets
Rapides
Sans caution



Av. L.-Robert 88
La Chaux-de-Fonds

BANQUE EXEL
Tél. 5 16 12

En cas de décès
adressez-vous à E. Guntert & Fils

Numa-Droz 6 - Tél. jour et nuit 2 44 71

Articles mortuaires Cerceuils
Transports auto Prix modérés



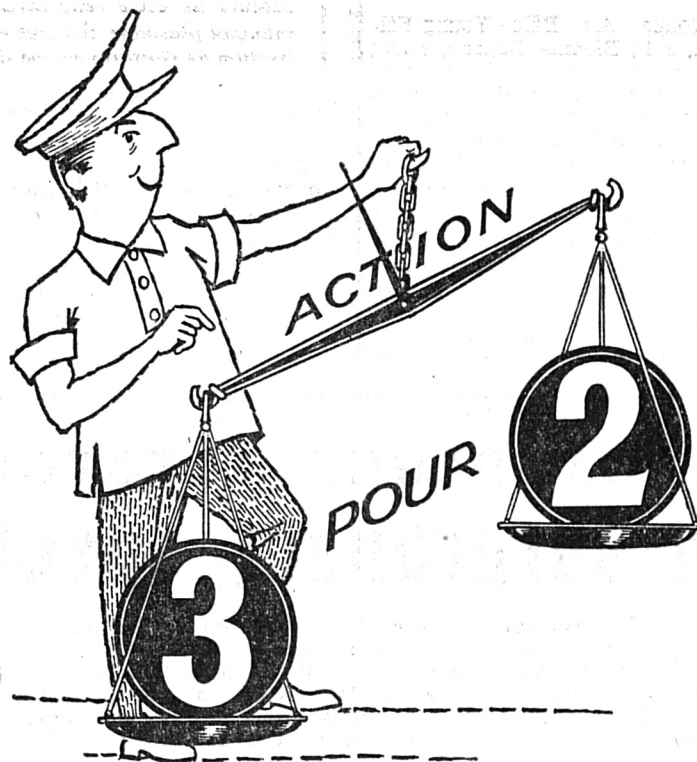
Grand choix de fleurs

Gerbes

Tél (039) 21231
SERRE 61

Plantes-Couronnes

Votre avantage!



Profitez dès aujourd'hui de notre
grande action!

3 vêtements nettoyés = 2 payants +

1 GRATUIT

ATTENTION! Cette offre est valable
jusqu'au

31 décembre 1965

EHINGER

TEINTURERIE D'YVERDON
VOTRE TEINTURIER

Place Neuve 8, tél. 3 29 39
(immeuble Boucherie chevaline Schneider)

Autres dépôts:

Ch. Hausser, confection, Serre 61, tél. 2 16 19, La Chaux-de-Fonds
Mercerie Alexandre Jeanmaire, Jardinière 41, La Chaux-de-Fonds
Chez Arlette, M^{lle} Béguelin, Balance 14, La Chaux-de-Fonds
Charles Frutiger, confection et textiles, rue Andrié 3, Le Locle
Louis Sieber, nouveautés, Les Brenets
M^{lle} J. Thiébaud, rue du Collège 1, Les Ponts-de-Martel

O vous que j'ai tant aimés sur la terre:
Souvenez-vous que le monde est un exil, la
vie un passage, le ciel notre patrie.
C'est là que Dieu m'appelle aujourd'hui,
c'est là que je vous attends.

Madame Charles Gaiffe-Fischer:
Monsieur Jean-Claude Gaiffe et sa fiancée,
Mademoiselle Suzanne Frutschy,
Monsieur Charles-André Gaiffe;

Monsieur et Madame William Laeng-Gaiffe,

Monsieur et Madame Roger Gaiffe-Valentin, leurs enfants
et petits-enfants,

Madame veuve Marcel Gaiffe, ses enfants et petit-enfant,
à Paris,

Les enfants et petits-enfants de feu Gottfried Fischer-
Markert, à Berne, Winterthour et Munich,

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu
Louis Kurth-Zahler,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde
douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent
d'éprouver en la personne de

Monsieur

Charles GAIFFE

Maître peintre

leur cher et regretté époux, papa, fils, beau-fils, beau-frère,
oncle, neveu, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris
à Lui samedi dans sa 48^e année, après une pénible maladie,
supportée avec courage.

Repose en paix, cher époux, bon papa et fils,
Tu as fait ton devoir ici-bas,
Mais hélas tu nous fus trop tôt enlevé.

La Chaux-de-Fonds, le 20 novembre 1965.

L'incinération aura lieu mardi 23 novembre 1965, à 14 h.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Culte au domicile, à 13 h. 30.

Domicile mortuaire: rue Sophie-Mairet 10.

Prière de ne pas faire de visites.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

ÉCRIVAINS DE CHEZ NOUS

ANDRÉ BONNARD

« Bonnard (André), helléniste suisse (Lausanne 1888 — id. 1959). Professeur à l'Université de Lausanne (1928-1957), il a publié des traductions de tragiques grecs et un important ouvrage sur la *Civilisation grecque* (1954-59). » (Grand Larousse encyclopédique, tome I, page 231.)

Ainsi donc, comme Edmond Gilliard, il est un des quelques écrivains de chez nous dont le renom ait franchi les frontières de notre pays. J'ajouterai ceci: il est aussi l'un des très rares — Robert Pinget mis à part, en est-il d'autres? — dont certaines œuvres aient fait l'objet d'un tirage en livre de poche: *Les Dieux de la Grèce* chez Gauthier, *La Civilisation grecque* en 10/18.

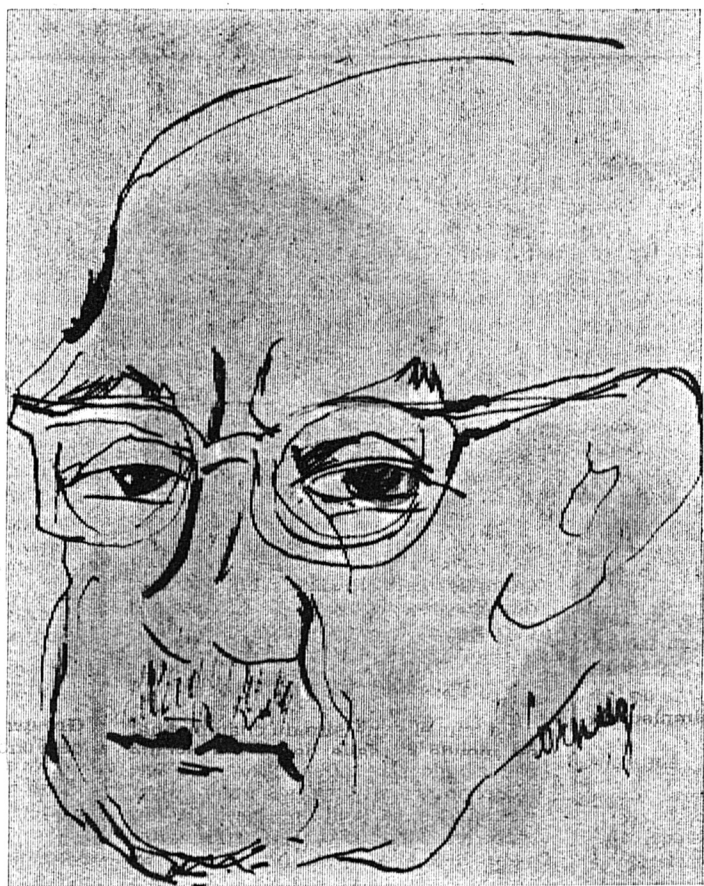
De nouveau, c'est de l'homme, je pense, qu'il faut d'abord parler, du professeur inoubliable pour tous ceux qui furent ses étudiants ou ses élèves. Quand j'eus ce privilège, c'était au début de la guerre, nous étions des « anglicistes » et, à ce titre, n'avions droit qu'à des cours de « culture grecque ». Mais, bien vite, il s'avéra que ces deux heures, parmi les trente ou

Les Dieux de la Grèce s'intitulent modestement *Mythologie classique*. Mais c'est beaucoup plus qu'une mythologie. Avec les mots les plus simples, André Bonnard tente de donner une réponse à ces questions qui nous pressent tous: le sens de la vie, le sens de l'Histoire, à une époque démente, dans une Europe qui vient de voir s'écrouler toutes les valeurs qu'elle croyait assurées. Et cette réponse — cette première réponse — est celle d'un esthète, qui se console par le spectacle du beau:

« L'homme meurt: le Dieu possède l'immortalité. Il existe donc, proche de la nôtre, une race de vivants née pour démentir la mort. L'amertume de mourir s'efface dans l'élan qui porte l'homme au-devant de ces présences immortelles. L'affirmation d'une durée à laquelle il ne peut prétendre fait plus que le consoler, elle le ravit d'une grâce pure, elle l'emplît de la joie sans tache de la possession esthétique... »

Et de conclure que la Beauté « seule est capable d'exorciser en l'homme le mal de vivre ».

Seulement voilà: l'esclave grec, le serf du Moyen Age, et plus encore le concentrationnaire du XX^e siècle,



trente-cinq que nous subissions, étaient les seules à compter vraiment. Le reste était enseignement scolaire parfois de haute qualité — mais lui, c'était de nous qu'il nous parlait, de la vie, de notre vie et du sens de notre vie, de la mort, de l'amour, de la dignité humaine, de l'histoire des hommes... Et c'était la petite Antigone qui venait vers nous pour nous dire qu'une conscience humaine est plus forte que le pouvoir de la tyrannie. Et c'était Achille qui nous parlait de l'amitié. Et c'était Hercule, c'était Iphigénie, c'était Prométhée qui nous assuraient que la vie était belle, malgré la mort, malgré la guerre, malgré la misère sans cesse renaissante.

En un sens, les circonstances étaient favorables: je me souviens d'un jour où André Bonnard pénétra dans notre classe, s'approcha du tableau noir et y traça quelques mots en grec (nous ne comprenions pas le grec...), puis se retournant vers nous, dit d'une voix assourdie: « C'est un vers du Péan, le chant patriotique de la Grèce. Ça veut dire... » Je ne me rappelle pas ce que ça voulait dire: sans doute que la Grèce ne saurait mourir, ou que la liberté ne saurait disparaître, ou que l'espérance est une force indomptable. Les Allemands étaient entrés la veille à Athènes...

J'y songe: peut-être bien son enseignement était-il un peu fallacieux, car il se dégageait de sa parole un tel rayonnement que la condition de l'esclave cessait presque d'être misérable, les tragédies d'être tragiques! C'est librement qu'Iphigénie s'avancait vers la mort, comme vers son accomplissement. A proprement parler, c'est à peine si elle mourait. Et le ciel était si bleu, le soleil brillant dans le ciel grec si éclatant que presque nous aurions accepté d'être l'un des sept esclaves d'Eschyle, ou d'Euripide — de nouveau, je ne me rappelle plus — pour la joie de croiser Thémistocle ou Périclès, ou bientôt Socrate!

A l'époque, il n'avait encore presque rien publié, en dehors de ses traductions des tragédies grecques. C'est d'ailleurs par elles qu'il faut commencer, car ce sont elles qui l'ont fait connaître, et c'est grâce à elles que la Suisse romande est présente à l'étranger, lorsque la Comédie-Française entreprend de jouer à Paris *Antigone*; ou que cette même Comédie-Française va jouer cette même *Antigone* dans le théâtre romain d'Orange; ou que le Théâtre national populaire décide de monter à Avignon une tragédie antique. Six traductions, chacune précédée de sa préface, dans une langue parfaite, bien sûr, mais qui accomplissent en outre ce miracle de faire d'Eschyle, Sophocle ou Euripide nos contemporains.

A la fin de la guerre, brusquement, l'helléniste se mue en écrivain, qui va en quelques années enrichir notre patrimoine de manière incomparable. Ce sont coup sur coup les *Dieux de la Grèce* (1944), *Socrate* (1945), la *Tragédie et l'Homme* (1946).

et même, et plus généralement le travailleur qui peine au fond d'une mine, le sans-le-sou, le « misérable » pour parler comme Hugo, tous ceux-là ont-ils accès à la beauté? Et s'ils ne l'ont pas, que penser alors d'une civilisation, d'une culture qui ne s'adressent qu'à des privilégiés?

En 1948, André Bonnard fait paraître deux livres: un essai sur la poésie de Sapho et une étude sur la *Littérature soviétique*:

« On se demandera sans doute avec quelque surprise quel titre peut bien avoir un helléniste à parler de littérature soviétique. Pas d'autre, en vérité, que d'être précisément un helléniste, c'est-à-dire quelqu'un qui (...) ne peut faire autrement, s'il prend cette littérature au sérieux, s'il y trouve un principe de conduite, que de se demander s'il existe dans le monde moderne une littérature qui propose à notre temps une vue de l'homme capable à son tour, comme fit l'humanisme grec, d'accroître notre pouvoir, de nourrir notre pensée et nos actes. »

A l'époque, ces lignes firent scandale, cela d'autant plus que, joignant l'action à la parole, André Bonnard se mettait à militer à l'intérieur du Mouvement des partisans de la paix et de l'Association Suisse-URSS. On l'accusa de « communisme », sans voir que, d'une part, il ne l'a jamais été, et que, d'autre part, si ses conclusions étaient contestables, elles étaient dictées par la générosité, par un amour authentique de la paix et des hommes, et par une lucidité au moins égale à celle de ses contradicteurs!

André Bonnard a soixante ans en cet été 1948 qui le voit franchir l'étape décisive. Il lui reste une dizaine d'années à vivre, le temps de publier son œuvre la plus considérable et la plus mûre, cette *Civilisation grecque* en trois volumes qui est sa dernière réponse au mystère de notre destinée. Il y revient à la Grèce, mais il y revient enrichi par l'apport de la pensée marxiste: non plus esthète se « divertissant » au spectacle de la beauté, mais humaniste qui a foi dans l'homme et dans les pouvoirs de l'homme. Qui sait qu'on ne gagne rien à renier les traditions, qu'elles soient grecques ou chrétiennes; mais qui sait aussi que les traditions sont faites pour être dépassées, et que le meilleur d'une civilisation, d'une littérature, c'est elle qui invite qu'elles nous donnent à faire mieux qu'elles n'ont pu faire, à tenir cette « Promesse » qu'est l'homme.

*Le métier d'homme, c'est de gagner à contretemps...
Chaque fois qu'on le traite de brute,
il répond en homme.*

Telles sont les dernières lignes d'un très beau poème qu'André Bonnard publie en 1953, et qui s'appelle justement *Promesse de l'Homme*.

Jean-Louis Cornuz.

Au Ghana: l'instruction programmée introduit le calcul décimal

Le Ghana a changé de monnaie. Depuis le 15 juillet, l'ancien système basé sur la livre sterling a fait place à un système décimal, dont l'unité est le cedi, divisé en cent pesawas.

Dans le cadre de la campagne nationale d'information, organisée par le gouvernement pour familiariser les Ghanéens avec leur nouvelle monnaie, une expérience d'instruction programmée est en cours auprès des enfants des écoles. Elle intéresse plus de 200 000 élèves des écoles moyennes et environ 170 000 garçons et filles des classes supérieures des écoles primaires.

Il semble que le Ghana soit le premier pays africain à utiliser sur une aussi grande échelle les techniques de l'instruction programmée.

« Si l'expérience réussit, a déclaré le responsable du programme, M. Asiedu, nous envisagerons la possibilité d'introduire ces nouvelles techniques dans d'autres branches de l'en-

seignement, notamment les mathématiques, les sciences et l'enseignement de l'anglais. Mais la prudence est le mot clé. Nous n'adopterons l'instruction programmée qu'à condition qu'elle ne se heurte pas à des obstacles insurmontables. » Et M. Asiedu a cité parmi les obstacles possibles, le coût élevé du matériel et « le fait que l'anglais n'est pas notre langue maternelle ».

La décision de lancer cette expérience a été prise à la suite d'une réunion d'études sur l'instruction programmée organisée l'année dernière par l'Unesco à l'Université du Ghana; une réunion analogue patronnée par l'Unesco avait déjà eu lieu en 1963 à l'Université d'Ibadan, en Nigéria.

Conseillé par deux experts de l'Unesco, MM. Kenneth Komoski (USA) et Le Xuan (Vietnam), le Ministère de l'éducation a chargé quatre éducateurs ghanéens d'étudier le projet et d'élaborer un programme approprié. (Informations Unesco.)

HUMOUR POLONAIS

UNE DÉCISION

Complètement brisé, Biedronek attendait dans le secrétariat. Là-bas, derrière la porte doublée de feutre, son destin se jouait. A vrai dire, il ne se jouait plus, l'affaire était réglée: il allait être licencié. Le directeur s'était mis en colère après avoir appris qu'une malheureuse décision de Biedronek avait infligé de lourdes pertes à la maison. Le chef avait été appelé devant la direction, avait dû s'expliquer et encourir des reproches.

« Licencié sur-le-champ! » cria le directeur. J'en ai assez d'avoir des idiots irresponsables à des postes responsables!

Et voici arrivé le moment critique. Le directeur avait tenu à remettre personnellement la lettre de licenciement. Biedronek s'était résigné, il n'avait même plus peur; il aurait simplement voulu que ce soit déjà fini. Et voici que l'attente se prolongeait. Probablement, le directeur voulait manifester son mépris au fonctionnaire.

« Croyez à ma compassion, dit la secrétaire, M^{lle} Kazia. Le vieux est d'une humeur exécrable, mais ne vous en faites pas.

Facile à dire. Le licenciement, c'était la catastrophe pour Biedronek. Il lui faudrait rembourser l'emprunt consenti par la caisse de secours amical, et puis où prendre l'argent pour payer les traites mensuelles des meubles? Il projetait des vacances magnifiques avec sa femme; maintenant ces projets étaient dans l'eau. L'opinion que l'institution ferait suivre ne lui faciliterait certainement pas l'obtention d'un nouvel emploi.

M^{lle} Kazia sortit faire du thé. Biedronek resta seul. Il bougea sur sa chaise et commença à tambouriner nerveusement sur le bureau. Son regard s'arrêta sur l'appareil téléphonique reliant

le secrétariat au cabinet directorial. Combien d'augustes entretiens avaient passé par ce canal! Il suffisait d'appuyer sur le bouton vert pour entendre la voix du directeur. Il ne sut vraiment pas comment cela se fit.

« Ecoutez directeur, dit-il la voix changée par l'émotion, nous avons entendu dire que vous vouliez licencier Biedronek. C'est une décision injuste. C'est un homme de valeur, auquel nous tenons beaucoup. Vous entendez: nous y tenons beaucoup.

« Bien sûr, mais excusez-moi, qui est à l'appareil? Je n'ai pas entendu votre nom, demandait le directeur d'une voix mal assurée.

« Allons, pas de plaisanterie, vous savez bien qui je suis. Je n'ai plus de temps, le ministre m'attend à l'autre appareil. Au revoir.

Et Biedronek reposa le combiné. A peine l'eut-il fait que M^{lle} Kazia revint avec son thé.

« Comment, encore là? dit-elle affectueusement. C'est un monstre!

Au même moment, la porte du cabinet s'ouvrit toute grande et Biedronek se trouva dans les bras du directeur.

« Allons, cher collègue, ne vous en faites pas. On a dû vous parler de licenciement. Il n'en est rien. La meilleure preuve, c'est que nous vous donnons de l'avancement. C'est pour cela que je vous ai fait venir; excusez-moi de vous avoir fait attendre.

Il y eut un bruit de vaisselle brisée. Le directeur et le fonctionnaire sur-sautèrent.

C'était M^{lle} Kazia, la stupéfaction personnifiée, qui venait de saluer l'avancement de Biedronek à sa façon, en laissant tomber le verre et la soucoupe.

Feliks Derecki.

(Traduit par J. Walecki - Tiré de l'«Hébdomadaire polonais».)

IRONIE BULGARE

Un épisode badin

Dans une salle de classe d'un lycée entra un inspecteur. Les élèves avaient leur leçon de mathématiques.

« Je vous prie d'interroger les trois meilleurs élèves de la classe, dit-il au professeur. J'aimerais voir ce qu'ils savent.

Un garçon alla au tableau. Il eut vite fait de résoudre le problème et s'assit sur son banc. Un second élève alla à son tour au tableau. Il résolut également son problème et retourna à sa place.

Alors un troisième élève se leva et se planta un peu confus devant le tableau noir. A peine eut-il pris la craie pour s'attaquer au problème que l'inspecteur reconnut en lui le garçon qui avait été interrogé le premier.

« Que faites-vous là? se fâcha-t-il. N'avez-vous pas déjà résolu un problème? Vous voulez peut-être vous payer ma tête?

« Excusez-moi, camarade inspecteur, mais cette fois je remplace un autre élève... »

« Un autre élève? s'écria l'inspecteur en colère. C'est la première fois que je vois une telle insolence!

Le garçon baissa la tête d'un air coupable.

Toute la classe se taisait, attendant un malheur.

« Qui remplacez-vous? insista l'inspecteur furieux.

« Mon meilleur ami qui est allé au match.

L'inspecteur bondit de sa chaise et demanda des explications au professeur.

« Et vous, camarade professeur, comment pouvez-vous tolérer une chose pareille? Vous savez que cet élève a déjà été interrogé une fois. Et, pendant qu'il essaie de me tromper, vous restez là à le regarder tranquillement!

Confus et honteux, le professeur essaya de se justifier:

« Excusez-moi, camarade inspecteur, mais je ne connais pas les élèves.

L'inspecteur ouvrit de grands yeux:

« Inouï! Un professeur qui ne connaît pas ses élèves!

« Je n'enseigne pas dans cette classe.

« Et alors, qu'est-ce que vous cherchez ici?

« Je remplace le professeur qui est allé au match.

L'inspecteur eut un sourire à peine perceptible. Il hochait la tête, se tut un moment, puis, faisant un geste de la main:

« Vous avez de la veine, car moi aussi, je remplace mon collègue Drianov qui est allé au match. Autrement, russe comme il est, vous ne vous en seriez pas tiré à si bon compte!

TONITCH.

Tiré de la revue « La Bulgarie ».

Palais de Beaulieu: quatrième concert de l'OSR

C'est un beau concert que l'on vient d'entendre. Dirigé avec feu et avec grâce par l'excellent chef anglais John Pritchard, il nous fait assister d'abord à la naissance du génie de Berlioz. Son ouverture des « Francs-Juges » le montre déjà pénétré d'un certain mystère liturgique où la magie et la prière, le burlesque et le sérieux se rencontrent, se relayent et se confondent comme dans un drame shakespearien.

Autant l'orchestre que Hansheinz Schneberger, violoniste, et Rolf Looser, violoncelliste, font valoir avec bonheur la richesse d'inspiration, la chaleur et la sérénité lyriques de cette véritable symphonie à instruments concertants qu'est ce « Concerto » de Brahms, dont le relief expressif, les contrastes accusés, le caractère massif de la substance instrumentale, la densité des superpositions rythmiques — qui, soit dit en passant, annoncent les combinaisons complexes des disciples de l'école sérielle — sont tout à fait remarquables et fort bien mis en valeur ce soir.

« Agon », ce ballet pour douze danseurs, réalisé par Stravinsky entre 1954 et 1957 pour Georges Balanchine, reflète l'idée de combat, de rivalité, déjà présentes dans d'autres œuvres de l'auteur du « Sacre du Printemps ».

Cette composition ressortit à la technique de la musique de chambre; les combinaisons de sons et de rythmes y son inouïes. « Agon », qui est une évocation de figures inspirées par de vieilles danses françaises, est tout à fait digne d'intérêt, autant par sa forme dépouillée comme un dessin de Matisse, par exemple, que par sa nonchalance raffinée.

Denis Stevens note que les « Variations que Britten a écrites sur un thème de Purcell » ont une place de choix dans le domaine de l'enseignement par le son et par l'image ». Disons qu'elles sont brillantes et qu'elles nous enseigneraient, si nous ne le savions déjà, que l'OSR est un très bon orchestre. Aster.

La Résistance française

L'Association des étudiants en sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne organise, le 22 novembre 1965, à 20 h. 15, à l'aula du Palais de Rumine, une conférence publique au cours de laquelle M. H. Michel, historien français, secrétaire général du Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale, parlera des « Caractères et moments de la Résistance en France ». Entrée gratuite.

Les taxis augmentent légèrement leurs prix

La Coopérative des exploitants de taxis lausannois communique :

Malgré la hausse constante du coût de la vie, les taxis de place lausannois n'ont pas modifié leur tarif depuis janvier 1963. La dernière augmentation ne portait d'ailleurs que sur le montant de la prise en charge (0 fr. 30).

Une nouvelle aggravation des charges des entreprises de taxis a contraint toutefois la Coopérative des taxis lausannois, à envisager une augmentation de ses tarifs. Les éléments essentiels du tarif ne sont pas modifiés : prise en charge, Fr. 1.50; prix du kilomètre, Fr. 0.60. En revanche, le prix de l'attente est porté de Fr. 8.— à Fr. 10.— à l'heure, dès le 15 novembre 1965. En outre, un supplément sera perçu pour les courses comportant plus de trois passagers : Fr. 0.50 pour quatre personnes, Fr. 1.— pour cinq personnes et plus.

Malgré ces modifications, le tarif lausannois reste l'un des plus bas de Suisse.

Nous sommes persuadés que la clientèle des taxis de place comprendra la nécessité devant laquelle nos membres se sont trouvés de procéder à une réadaptation des tarifs et qu'elle fera preuve de compréhension pendant la période transitoire.

Nouveau professeur à la Faculté de médecine

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a nommé le Dr Ch. Hedinger en qualité de professeur à la Faculté de médecine. Il succède au professeur J.-L. Nicod comme titulaire de la chaire d'anatomie pathologique et chef de l'Institut d'anatomie pathologique de l'Hôpital cantonal.

Le Dr Hedinger est actuellement professeur extraordinaire d'anatomie pathologique à l'Université de Zurich et directeur, depuis 1961, de l'Institut cantonal zurichois d'anatomie pathologique à Winterthour.

Nouveaux cours

Le Conseil d'Etat a décidé de compléter l'enseignement de l'histoire des doctrines politiques par un séminaire supplémentaire et par un cours approfondi destiné aux candidats au doctorat en sciences politiques. M. J.-P. Aguet, chargé de cours, a été nommé professeur extraordinaire.

Le Conseil d'Etat a chargé M. S. Roller, professeur à l'Institut des sciences de l'éducation de Genève, d'un enseignement de trois heures de pédagogie expérimentale à l'Ecole des sciences sociales et politiques.

L'entraide fait la force — et la joie !
Secours suisse d'hiver.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Patinage

Au Patin d'or de Prague

Monique Mathys et Yves Aellig deuxièmes à Prague

A Prague se sont disputées les épreuves du Patin d'Or. Dans les couples, les Chaux-de-Fonniers Monique Mathys et Yves Aellig ont réussi, dimanche, à conserver, dans les figures libres, la deuxième place qu'ils avaient acquise samedi lors des figures imposées. La victoire est revenue aux Allemands Margot Glockshuber-Wolfgang Danne.

Du côté féminin, la Tchécoslovaque Hana Maskova s'est classée première.



POIDS ET HALTÈRES. — Au cours de la dernière journée des championnats universitaires japonais, à Osaka, le poids moyen Masahi Ouchi, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Tokyo, a battu le record du monde de l'arraché en réalisant 141 kg. 500. Le précédent record appartenait au Soviétique Belaïev avec 141 kg. depuis le 10 juin 1965. Au cours d'un essai supplémentaire, Masahi Ouchi a établi un second record du monde. Aux trois mouvements, il a totalisé 452 kg. 500, soit 142 kg. 500 au développé, 140 kg. à l'arraché et 170 kg. à l'épaulé-jeté. L'ancien record, établi le 9 mai dernier à Erevan, appartenait au Soviétique Kourantzov, avec 450 kg.

Favorisez nos annonceurs

A méditer

Un mien ami s'indignait récemment, à juste titre d'ailleurs, contre une méthode très répandue chez les instituteurs et institutrices. La victime de l'aventure étant son fils, son emportement s'explique.

Voici: l'enfant en question, brillant sujet, puisqu'il est en tête de sa classe, a eu un cinq de conduite, parce qu'il est bavard, et ne peut rester en place. A côté de cela, il a un dix d'ordre et d'application.

La question est posée maintenant de savoir si cet état de choses est normal. En toute équité, on peut répondre par la négative, car la conduite touche essentiellement à ce qui est de la politesse, ainsi que la manière générale de se comporter. Un gosse peut être bavard sans pour cela avoir une attitude qui justifie une note aussi basse.

Tout ceci me rappelle, durant ma scolarité, une aventure dont toute la classe avait été victime, à cause de quelques sujets dont il eût été préférable de voir s'exercer les talents d'orateurs pendant les récréations.

Las de voir ses invitations au silence foulées aux pieds, et sans doute fatigué par la recherche d'un moyen pour imposer son autorité, le pauvre maître a peut-être cru arriver à ses fins en « collant » un huit de conduite à toutes les filles, et un sept à tous les garçons, sans distinction.

Plus tard, lorsque je suis entré dans l'administration, ce sept m'a été reproché, et pourtant je n'avais ni cassé des vitres, ni lancé des pierres aux poules...

Guignard de Yens.

MEMENTO LAUSANNOIS

Pharmacies d'office

De 18 h. à 21 h. (samedi de 17 h. à 21 h., dimanche de 9 h. à 21 h.)
BRYOIS, Grand-Chêne 1.
DÉGALLIER, rue Montheroy 74.
EXHENRY, avenue Jurigoz 13.
De 18 h. à 24 h.
RÉMY, rue de l'Alle 30.
A l'exception des pharmacies de service les pharmacies sont fermées le jeudi après midi.

Médecin de garde

Pour Lausanne Prilly, Pully centrale téléphone des médecins Nc 23 18 23.

Du travail, pas d'aumônes

Comme les années précédentes, la braderie des ateliers d'handicapés fait appel à l'esprit de solidarité de chacun.

La braderie aura lieu les 16, 17 et 18 décembre 1965, de 9 h. à 22 h., dans les locaux du Restaurant de la Cloche (rez-de-chaussée), Grand-Pont 8.

Les stands accueillants des différentes institutions vous proposent de nombreuses suggestions pour vos cadeaux de fin d'année. Quant au bar, toujours tenu par la section lausannoise des samaritaines, il vous offrira boissons chaudes et apéritifs divers.

A la veille de Noël, pensez aux handicapés.

Le comité.



Encouragez-le à épargner



Offrez à votre enfant un livret d'épargne, ouvert à son nom! Avec ce carnet, il recevra une belle tirelire. Elle l'encouragera à économiser. Lorsqu'il sera grand, il aura ainsi accumulé un capital précieux, augmenté des intérêts. Nos services et nos dix-neuf agences sont à votre disposition.



Union Vaudoise du Crédit

Plus de 100 ans d'activité bancaire et de caisse d'épargne



Concert d'orgue du dimanche après-midi

Les organisateurs (Fondation Musica-Théâtre - Société de musique) ont été particulièrement bien inspirés de faire appel à l'organiste André Luy et au baryton Henry Huguenin pour le premier concert gratuit du dimanche après midi, deux artistes de chez nous qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour satisfaire un public nombreux qui ne leur a pas ménagé ses applaudissements, et ils furent amplement mérités. Deux bis complétèrent le programme.

André Luy qui est en passe de devenir un des meilleurs organistes de l'heure est un artiste probe, musicien dans l'âme et du plus profond de son cœur, qui n'abuse jamais de la puissance de son instrument, qui ne se préoccupe pas de déverser de grandes ondes sonores sur le public, mais qui marque tout ce qu'il touche du sceau d'une profonde musicalité, qui joue autant pour son plaisir que pour celui des auditeurs, qui structure les œuvres interprétées pour les mener à leur apogée, qui n'hésite pas à se replier sur lui-même et à exprimer, s'il le faut, l'inexprimable. Il l'a bien prouvé dans les remarquables variations sur « Lucis Creator », litanies de Jehan Alain où le mysticisme de certaines d'entre elles contrastant avec la jubilation qui émane des autres est magnifiquement exprimé par des sonorités moelleuses et feutrées qui ne contrariaient d'aucune manière la précision du toucher. Cette rigueur nous montre une autre qualité maîtresse d'André Luy, la clarté, la limpidité du jeu, servie par une technique de premier ordre et renforcée par un art achevé de la registration, variée et toujours appropriée. Signalons la « Suite du Deuxième Ton », de Clément Rambault et notamment l'admirable « Toccata N° 11 en la majeur », de Scarlatti, dans laquelle l'organiste a révélé la richesse de sa palette sonore, comme il a donné toute la mesure de son talent dans « Prélude et Fugue », de J.-S. Bach, où, après les arabes-

ques de prélude, Luy conduisit la fugue et en assura la gradation avec une maîtrise et une objectivité parfaites et dans l'esprit qu'elle requiert.

Quant au Chaux-de-Fonnier Henry Huguenin, il s'affirme, se montrant parfaitement à l'aise dans un programme qui convient bien à sa tessiture. Il dispose d'un timbre de voix agréable, chaud, qui fait corps avec l'orgue et a permis aux deux artistes de témoigner d'une belle unité spirituelle. Henry Huguenin confère notamment aux récitatifs une ligne harmonieuse, souple, bien assise, ses attaques sont franches et exemptes d'éclat vocal, une grande simplicité, dispensatrice d'émotion, le ton juste président à ses interprétations, que ce soit dans l'« Exaltabo Te » de Campra, dans les trois chants de Bernard Reichel, empreints d'une subtile religiosité, ou les chorals de J.-S. Bach, toujours émouvants.

Ce fut donc une belle heure musicale particulièrement appréciée en ce dimanche maussade proche de l'Avent.

Kz

Un professeur gravement blessé

Dimanche à midi, une professeur au Gymnase cantonal de notre ville, M. Edouard Dubois, qui enseigne les mathématiques et la philosophie des sciences, traversait l'avenue Léopold-Robert à la hauteur du Casino, en dehors du passage pour piétons, quand il fut happé par un taxi, conduit par M. A. M. Violentement projeté à plusieurs mètres, il a été conduit à l'hôpital dans un état grave.

Perte de maîtrise: un autostoppeur blessé

Ce matin, à 7 h. 27, un automobiliste du Locle, M. P. B., se rendant à La Chaux-de-Fonds, a perdu la maîtrise de son véhicule à la hauteur du temple des Eplatures. La voiture fit un tête-à-queue et vint heurter un arbre au nord de la route. M. B. venait de prendre en charge un autostoppeur des Brenets, M. J.-Ph. R., qui a été blessé et conduit à l'hôpital. Dégâts matériels.

A la salle Saint-Louis

De l'excellent cabaret

Un nombreux public était accouru, samedi soir, à la salle Saint-Louis pour saluer la résurrection du cabaret neuchâtelois. Il ne fut point déçu: le nouveau-né se présente bien. Original, drôle, sans concession à la vulgarité et à la facilité aimable, avec un goût marqué pour la poésie, il est plein de promesses les plus riches.

Assurément, en un âge si tendre, il n'est point encore parfait. Le souffle et surtout le rythme lui manquent parfois, le meilleur (Le Miroir, l'Enterrement, les Comitards, les chansons courtes de Raymonde Schindler, etc.) y côtoie, par moments, des

sketches ou des essais moins au point, mais dans l'ensemble la qualité est tout à fait remarquable et l'auteur, Richard Lœwer, est pétri de talent.

L'interprétation ne le cède en rien au texte. Jean-Pierre Katz aussi bien que Richard Lœwer affirment une verve comique, un sens scénique et une intelligence subtile qui méritent toutes les louanges. Pour sa part, Raymonde Schindler possède une voix bien timbrée, de la grâce et une excellente diction. D'un talent très souple, elle s'adapte aussi bien au chant qu'à la prose et, ce qui ne gêne rien, elle est fort jolie.

Ce trio est complété par Janine Zurcher qui l'accompagne au piano et chante aussi. Le choix de la musique lui incombait. Dans ses options, elle a témoigné d'un goût aussi sûr que rare, cherchant l'inédit. Cette volonté de sortir des chemins battus est extrêmement sympathique, mais — c'est un léger défaut qu'elle surmontera aisément — dans son zèle de nous faire apprécier cette musique, elle a quelquefois oublié que l'accompagnement est un art ingrat et qu'il ne doit jamais sortir de la discrétion.

En conclusion, c'est avec plaisir que nous reverrons ce cabaret baptisé « Au Courant d'Air ». S'il persévère, il a, répétons-le, le plus beau des avènements devant lui.

B. N. B. — Les animateurs de la salle Saint-Louis, dont on ne saurait assez souligner l'infatigable activité en faveur des jeunes artistes, avaient eu la bonne idée d'orner le foyer-bar d'œuvres d'Armande Oswald de Sauges. Ces œuvres révèlent une personnalité bien marquée, captivante même.

Au Tribunal de police

Le Tribunal de police a siégé hier sous la présidence de M^e Alain Bauer. Il a condamné:

P. W., 1900, administrateur, à 80 fr. de frais ensuite d'une infraction à la loi sur la concurrence déloyale.

F. C., 1931, magasinier, à 40 jours d'emprisonnement sans sursis et à 70 fr. de frais pour vol, abus de confiance et escroquerie.

W. P., 1912, policier, à 8 jours d'emprisonnement, 50 fr. d'amende, 190 fr. de frais et publication du jugement, pour ivresse au volant.

Bienne

Les pêcheurs inquiets

La partie supérieure du lac de Bienne, c'est-à-dire la baie de Cerlier-La Neuveville, est couverte depuis quelques temps d'une couche de pétrole sur une étendue d'un kilomètre carré. On suppose qu'elle provient des travaux de la construction de la raffinerie de Cressier. Les quinze pêcheurs professionnels du lac de Bienne ont pris une résolution lors de leur assemblée annuelle, qui s'est déroulée à Fenil. Il en ressort que les pêcheurs sont inquiets à la suite de la pollution des eaux du lac et de la Thielle par les raffineries de Cressier. Ils constatent que les autorités neuchâteloises ont négligé de faire prendre à temps les mesures de sécurité nécessaires.

«TE DEUM», d'E. de Ceuninck

Samedi soir, le Temple de l'Abeille était rempli d'un public attentif assistant au concert spirituel organisé par le Chœur mixte de la paroisse catholique romaine de Notre-Dame de la Paix, à l'occasion de son dixième anniversaire et des noces d'argent sacerdotales de son directeur spirituel, le curé Chapatte.

Un événement artistique marqua cette cérémonie: la création du « Te Deum » du jeune chef d'orchestre et compositeur chaux-de-fonnier Emile de Ceuninck.

Cette œuvre pour chœur, soli et orchestre, écrite dans un langage résolument moderne, mais très accessible, a été remarquablement interprétée, sous la direction de son auteur, par l'Orchestre romand de Berne renforcé, le Chœur mixte, M. Michel Corboz, ténor, et M^{lle} Wally Stämpfli, soprano. Essentiellement rythmique, d'une orchestration puissante et colorée et où la fusion des voix et des instruments est parfaite, ce « Te Deum » a rencontré un accueil chaleureux — et justifié — du public.

Les autorités civiles et religieuses cantonales et communales assistaient à cette magistrale création. H.

Le Locle

Villes jumelées

Avec notre ami H. Jaquet, secrétaire de la Fédération mondiale des villes jumelées, nous avons vécu quelques instants de détente, mercredi. Voir défiler devant nous un panorama de villes de trois continents si différents comme mode de vie, de culture, voire de compréhension des problèmes de tous genres nous fait mieux comprendre l'effort tenté et réussi par cette fédération.

L'Occident doit prendre conscience de la grande nécessité des jumelages de villes. Actuellement, quelque 300 villes se sont jumelées; cela démontre le travail de la Fédération mondiale des villes jumelées.

Dans la perspective d'une augmentation extraordinaire de la population mondiale, H. Jaquet nous dit qu'en haut lieu il serait temps de songer à résoudre la question du budget militaire, afin de l'employer d'une manière plus raisonnable et constructive pour le développement de futurs hôpitaux, de l'enseignement, de l'équipement technique industriel et d'un meilleur rendement du subventionnement aux pays sous-développés (cela n'est-il pas aussi une défense de notre pays?), soit une permutation des dépenses militaires.

Merci à H. Jaquet pour cette causerie suggestive et aussi pour l'œuvre qu'il accomplit, portant au loin le renom de notre petite cité de la pré-

Neuchâtel

A l'Institut neuchâtelois

L'Institut neuchâtelois a tenu séance samedi 20 novembre, à l'aula de l'Université sous la présidence de M. L. de Montmolin.

Parmi les personnes auxquelles le président a souhaité la bienvenue, mentionnons M. Clottu, chef du Département de l'Instruction publique, ainsi que les présidents des sociétés sœurs de Genève, de Fribourg et du Jura.

Trois nouveaux membres individuels ont été reçus dans l'institut: le recteur de l'Université M. Labhardt et les peintres M. Lermite et M^{me} Janebé.

M. Léon Perrin, condisciple et ami de Le Corbusier évoqua les souvenirs de jeunesse de l'illustre Chaux-de-Fonnier, ses études à l'Ecole d'art dirigée par L'Eplattenier, un homme dont tous parlent avec respect et admiration parce qu'il savait inculquer à ses élèves le culte du beau et savait discerner et favoriser les vocations.

Après l'édification à La Chaux-de-Fonds de quelques maisons déjà caractéristiques, Le Corbusier se rendit à Paris où ses conceptions provoquèrent de vives controverses; les uns le portant aux nues, d'autres le signalant comme un destructeur de l'art architectural. M. Perrin lit des extraits comiques de certains articles. Quand la gloire lui vint, Paris le réclama comme un des siens, et à sa mort, lui fit de grandioses funérailles.

Vente d'un chef-d'œuvre artistique

Samedi après midi s'est vendu, dans une galerie d'art de Berne, le bureau de l'ancienne abbaye de Bellelay, qui était resté caché depuis 1791 dans une famille de Fahy, au moment des troubles révolutionnaires. Ce chef-d'œuvre a été acquis pour le prix de 21 000 fr. par un Bâlois. Il avait été fabriqué, il y a plusieurs siècles, par un célèbre ébéniste de Montbéliard.

Saignelégier

Incendie

Samedi soir, à 18 heures, un incendie dont la cause est encore inconnue a complètement détruit les écuries de l'Hôtel du Cerf, à Saignelégier. L'hôtel lui-même a été sauvé.

Pasteurs blessés

Hier, vers 18 h., entre Saignelégier et Les Bois, une voiture a dérapé sur la route et est entrée en collision avec une autre auto. La première était pilotée par le pasteur Max Wittenbach, 44 ans, de Kirchberg (Berne), qui était accompagné de deux autres pasteurs. L'un d'eux, M. Robert Schneider, 75 ans, pasteur retraité, habitant Neuchâtel, ainsi que le conducteur, ont été transportés en ambulance à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Ils souffrent de blessures à la tête et aux jambes.

Dans le second véhicule, l'épouse du conducteur, M^{me} E. Petri, 30 ans, habitant Miécourt, a été blessée légèrement à la tête.

DELÉMONT

Il vole une moto et se tue en route

Samedi soir, un jeune homme de Delémont, Raymond Heggendorff, 19 ans, mécanicien, qui avait volé une motocyclette à Delémont, circulait entre Choindez et Roches et, s'étant détournée à gauche, entra en collision avec une voiture roulant en sens inverse. Projeté à plusieurs mètres, il décéda dans le courant de la nuit, à l'Hôpital de Delémont, où il avait été transporté. C'est seulement dans la matinée de dimanche que la police réussit à identifier l'infortuné.

SAINT-IMIER

Ceux qui s'en vont

C'est avec une stupéfaction émue que l'on a appris, dimanche matin, le décès de M. Otto Müller, directeur des Prés-aux-Bœufs, enlevé subitement aux siens des suites d'une crise cardiaque. Ce départ a frappé chacun, car le défunt avait vaqué à ses occupations régulièrement samedi. Il avait passé la soirée en famille, s'était couché et s'en est allé subitement vers 3 heures du matin. C'est une personnalité bien connue qui disparaît et dont on regrettera l'amabilité, la servabilité et l'entregent.

A son épouse, à ses enfants et à sa famille s'en vont nos profondes condoléances.

CARNET DU JOUR

Cinémas

RITZ: 20.30, «Yoyo».
PALACE: 20.00, «Les Femmes d'abord!» et «L'Araignée blanche défile Scotland Yard».
EDEN: 20.30, «Les Grands Espaces».
PLAZA: 20.30, «La Boîte du Désir».
SCALA: 20.30, «Un Monsieur de Compagnie».
CORSO: 20.30, «Journal d'une Femme en Blanc».
REX: 20.30, «Das Mädchen vom Moorhof».

Pharmacie d'office

Pharmacie Robert, avenue Léopold-Robert 66.

Communiqués

Conférence Henri Guillemin. — Le prestigieux conférencier qu'est M. Guillemin sera l'hôte de la Société des conférences le mardi 23 novembre. Le thème de son exposé sera « Pascal », sujet qu'il traita chez nous en novembre 1941, il y a donc 24 ans. M. Guillemin a repris son Pascal et l'a profondément transformé en fonction d'une nouvelle documentation et de son expérience accrue des choses humaines. Cette conférence est la trentième que M. Guillemin donne chez nous sous les auspices de la Société des conférences. Nul doute que le public répondra nombreux à l'invitation qui lui est adressée. La conférence se donnera à l'Amphithéâtre, à 20 h. 15.

La Chaux-de-Fonds: les Jeunesses socialistes étudient le programme de Winterthour du PSS

Ils étaient soixante-dix environ, les jeunes socialistes venus hier à La Chaux-de-Fonds, de toutes les parties de notre pays, pour se pencher sur le thème: « Le programme de Winterthour du PSS est-il d'actualité? » Et durant toute la journée, avec une assiduité et une conscience qui pourraient servir d'exemple à bien des congrès d'adultes, ils ont analysé méticuleusement les textes ardu, s'efforçant de voir, avec la plus grande objectivité, s'ils pouvaient être améliorés, complétés, modifiés.

Pour accomplir cette besogne scrupuleuse, les délégués s'étaient scindés en quatre groupes de discussion, à savoir: 1) Neutralité et politique étrangère; 2) Politique culturelle; 3) Politique sociale; 4) Démocratie économique. Nous avons passé d'un groupe à l'autre pour nous rendre compte de l'esprit dans lequel on travaillait et nous avons été enchanté de constater combien il était positif et correspondait à ce qu'avait déclaré Armand Meyer, président des Jeunesses, en ouvrant la journée:

« Il y a trop de questions dans le programme, avait-il dit, qui ont été étudiées grosso modo. C'est la tâche de la jeunesse de s'occuper de ces points. Il ne s'agit pas de faire de la critique destructrice, mais d'étudier ensemble tous ces problèmes, de les discuter à fond afin de savoir quelles propositions devront être faites lors de la révision du programme. »

Cet esprit positif, qui guida les Jeunesses socialistes, Fernand Donzé, président du Parti cantonal neuchâtois, Denis-Gilles Vuillemin, président de la section de La Chaux-de-Fonds et Jean Riesen, secrétaire du Parti socialiste suisse se sont plu à le reconnaître, lors de l'apéritif offert au congrès par le Parti socialiste chaux-de-fonnier. Le dernier orateur recueillit de vifs applaudissements lorsqu'il déclara: « Il faut qu'à l'avenir le Parti socialiste suisse prenne plus au sérieux la jeunesse, mais il convient aussi que celle-ci ne doute pas de la volonté de transformation qui anime le Comité du PSS. »

Les conclusions

Politique étrangère

En fin d'après-midi, les différents groupes se réunirent en séance plénière pour tirer les conclusions de leurs délibérations. Celle-ci feront encore l'objet de différents rapports et mises au point, aussi n'en donnerons-nous qu'un aperçu succinct, à l'exception de celles du groupe chargé de l'étude du problème de la neutralité et de la politique étrangère, qui fit les propositions suivantes qu'il avait acceptées à l'unanimité.

L'aide aux victimes de la guerre du Vietnam

Une mise au point du Comité international de la Croix-Rouge

L'agence « Chine nouvelle » publia une déclaration provenant de Hanoi, le 4 octobre, affirmant que le Front de libération du Vietnam n'avait jamais demandé l'aide de la Croix-Rouge internationale. Il laissait croire qu'il n'avait jamais rien reçu. Le 26 octobre, le Comité international de la Croix-Rouge publia un communiqué sur l'aide aux victimes de la guerre au Vietnam. Nous le reproduisons ci-dessous.

Vietnam

Action en faveur des réfugiés du sud

M. André Tschiffeli, délégué du Comité international de la Croix-Rouge au Vietnam du Sud, s'est rendu avec les représentants de la Croix-Rouge vietnamienne, le 30 septembre, au village de Vinh-Kim, dans la région de Mytho, afin de procéder à la distribution de secours destinés à 200 familles de réfugiés (riz, lait, aliments pour enfants, tissus et couvertures). Ces familles sont essentiellement composées de personnes âgées, de femmes et d'enfants.

Le 3 octobre, nouvelle distribution dans le même district à 200 familles, également fort nécessiteuses, habitant sous les hangars d'une briqueterie inexploitée. Quelques réfugiés vivant le long des berges, sur des embarcations en usage en Extrême-Orient et appelées « sampans », furent aussi secourus.

Pendant ces distributions, les jeunes gens et jeunes filles de la Croix-Rouge locale assistèrent les médecins et infirmiers venus de Saigon avec le dé-

Principes

1. La notion classique de neutralité ne correspond plus à la réalité objective. Notre conception de la neutralité est dépassée et doit être revue. Il s'agit de dégager le concept de son sens étroit et égoïste et de le remplacer par un concept de neutralité dynamique.

2. La Suisse doit avoir une attitude fondée sur ces trois principes: solidarité, participation, responsabilité.

Résolutions pratiques

1° L'aide aux pays en voie de développement ne doit pas se faire sous forme d'envois d'argent ou d'armes, mais par une assistance technique et culturelle, une amélioration de l'infrastructure de ces pays.

2° L'assistance ainsi définie devrait se réaliser sur une base multilatérale, en étant, par exemple, confiée à un organisme international. Le principe de cette aide doit exclure toute idée de profit.

3° La Confédération doit intervenir auprès de l'UNCTAD pour qu'un prix minimum des matières premières soit garanti aux pays producteurs.

4° Le financement doit être assuré en fixant un ordre de priorité des dépenses de la Confédération, en limitant notamment les dépenses militaires.

5° L'UJSS demande formellement l'entrée sans condition de la Suisse à l'ONU.

6° L'UJSS demande que la Suisse encourage la création d'une zone dénucléarisée en Europe, qu'elle lutte pour l'extension du Traité de Moscou aux essais souterrains et la non-dissémination des armes nucléaires, enfin qu'elle renonce à l'emploi et à la fabrication des armes atomiques.

Culture

Le groupe qui a traité de la politique culturelle a principalement retenu les points suivants: la culture doit être une participation, elle ne doit pas être un patrimoine élaboré par une classe favorisée. Elle doit vi-

ser à l'épanouissement de l'individu, mais toujours en fonction de la société, de la communauté. Elle doit être absolument ouverte, libre.

Démocratie économique

Le groupe, qui s'est occupé de ce sujet, a émis les options suivantes: il convient de développer certains excellents chapitres du programme de Winterthour. La démocratie économique doit, par ailleurs, être visible à deux niveaux: le niveau micro-économique et le niveau macro-économique. Il faut faire un choix des besoins. A cet effet, une commission technique (à créer) doit faire des propositions à un conseil économique et social (à créer également). Ce conseil sera représentatif du monde du travail. Le groupe est partisan de l'autogestion, non de la cogestion qui est un leurre. Pour y parvenir, il faut cependant une éducation du public.

D'autre part, la démocratie économique doit descendre au niveau de l'entreprise. Le système économique préconisé devra être comparable au système yougoslave qui, s'il n'est pas une panacée, est celui qui donne actuellement les meilleurs résultats.

La coordination des différentes entreprises se fera au niveau de la région, puis de l'Etat.

Politique sociale

Des discussions du groupe qui travailla sur ce thème, retenons ce vœu: les assurances sociales privées à but lucratif devraient être supprimées.

Nos commentaires

De cette journée, excellemment organisée par la Jeunesse socialiste chaux-de-fonnier, dans la salle du Cercle ouvrier joliment décorée, il faut retenir avant tout, comme nous l'avons déjà écrit, l'esprit constructif et la conscience scrupuleuse avec laquelle les questions ont été traitées. Quant aux différentes options prises par les groupes et approuvées ensuite par l'assemblée plénière, il faut bien avoir en tête qu'il s'agit uniquement, pour le moment, d'options — c'était une journée d'études, non un congrès — qui devront encore être définies d'une façon plus serrée avant de devenir de véritables postulats. Elles sont importantes, toutefois, car c'est avec elles qu'on forgera les clés de l'avenir.

Willy BRANDT.

DANS LE CANTON DE GENEVE

Tuë à cyclomoteur

Dimanche, au début de l'après-midi, un cyclomotoriste, M. Saverio Cardone, 56 ans, Italien, habitant le Petit-Saconnex, a été fauché à la route du Mandement par un automobiliste. Souffrant d'une fracture du crâne, il est décédé peu après l'accident. Le cyclomotoriste n'avait malheureusement pas observé un stop. L'enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu faute de l'automobiliste.

DANS LE CANTON DE VAUD

Chute mortelle

A Bougy-Villars, samedi, dans le courant de l'après-midi, M. William Charbon, âgé de 63 ans, était monté sur une échelle double, à glissières, longue d'environ 4 m. 50. Il l'avait appuyée contre une façade, afin de pouvoir nettoyer une vitrine. M. Charbon tomba à la renverse et heurta un mur. Grièvement blessé à la tête et au thorax, il fut découvert par son beau-frère, vers 23 heures, dans une chambre où il s'était traîné. Un médecin de la région lui prodigua les premiers soins avant son transport à l'Hôpital de Rolle, puis à l'Hôpital cantonal, à Lausanne, où il décéda des suites de ses blessures.

Piéton tué

Hier, vers 19 h. 10, sur la route cantonale Bière-Morges, au lieu dit « La Cornaz », commune de Lully, un piéton, M. Ernest Carrard, 59 ans, maréchal à Lully, suivant le bord droit de la chaussée en direction de Lully, a été atteint par une automobile vaudoise circulant dans le même sens. Grièvement blessé, M. Carrard fut transporté à l'Hôpital de Morges. Il est décédé durant le transfert.

Deux socialistes A. Chavanne et W. Donzé élus au Conseil d'Etat genevois

Les résultats définitifs de l'élection au Conseil d'Etat genevois sont les suivants: sont élus, MM.

ANDRÉ CHAVANNE , socialiste sortant	43 031 voix
André Ruffieux , indépendant, chrétien-social, sortant	41 064 voix
Henri Schmitt , radical, nouveau	39 965 voix
Jean Babel , indépendant, chrétien-social, nouveau	38 898 voix
WILLY DONZÉ , socialiste, nouveau	38 169 voix
Gilbert Duboule , radical, nouveau	36 547 voix
François Peyrot , libéral, sortant	35 352 voix

Ont obtenu des voix: MM. Raymond Déonna, libéral, 33 459, et Jean Vincent, Parti du travail, 26 468. La participation au scrutin a été de 49,26 %.

L'Eglise protestante genevoise réclame un statut pour les objecteurs de conscience

Le consistoire de l'Eglise nationale protestante de Genève s'est réuni vendredi et samedi. Comme il l'avait déjà fait en 1957, il s'est penché à nouveau sur la question de l'objection de conscience.

Dans sa réponse au Conseil national, lors de la session de juin 1965 à la suite du postulat Sauser, le Conseil fédéral — constatant les membres du consistoire — fait allusion à des allègements dans l'exécution des peines aux objecteurs condamnés. Mais une solution satisfaisante n'est actuellement pas envisagée par les autorités. Le malaise créé dans l'opinion par les procès d'objecteurs de conscience augmente et rend plus urgente la recherche d'une solution véritable.

Dans la déclaration qu'il a votée, le consistoire fait appel aux autorités

responsables de notre pays pour que soit apportée rapidement en Suisse une solution humaine et digne au problème des objecteurs de conscience, chrétiens ou non, dont les motifs sont reconnus impérieux, honorables et désintéressés.

Sans mettre en cause l'obligation constitutionnelle du service militaire, il reconnaît toutefois la vocation particulière des objecteurs, demande que l'on évite l'application de la loi pénale à ces hommes et que soit prévue pour eux la possibilité de servir leur pays en accomplissant un service de caractère civil et d'intérêt public, de durée au moins égale au service militaire. Il invite enfin les autres églises suisses à user de leur influence pour hâter la recherche et la mise en œuvre de la solution demandée.

150^e anniversaire du rattachement du Jura

Manifestation antiséparatiste

Une manifestation des Forces démocratiques du Jura bernois — telle est du moins l'entête de l'invitation lancée à cet effet par l'Union des patriotes jurassiens — a été organisée dimanche après-midi à Saint-Imier pour célébrer le 150^e anniversaire de l'entrée du Jura dans le canton de Berne et la Confédération.

Une heure avant le début de la partie officielle, quelque 400 membres des Jeunesses civiques brandissant des drapeaux bernois et suisses et des pancartes ont parcouru les rues de la ville aux rythmes d'une fanfare pour se rendre devant la Salle de spectacle où la manifestation était prévue. Mais en raison de l'affluence, 7000 personnes d'après les données de la police, parmi lesquelles une centaine de représentants de l'Association des Jurassiens bernois de l'extérieur, cette fête s'est déroulée en plein air.

M. Marc Houmard, président de l'Union des patriotes jurassiens, a salué l'assistance et particulièrement

MM. E. Bircher, président du Grand Conseil, D. Buri, président du Conseil d'Etat, Stähli, maire de Bienne et Bauder, conseiller d'Etat.

M. E. Niffeler, maire de Saint-Imier, prenant officiellement la parole au nom des autorités de sa commune et de celle de Tramelan, a déclaré en substance que l'interdiction de la contre-manifestation prévue à Courtelary par les séparatistes avait été réclamée par le désir de garantir la sécurité. Le conseiller d'Etat Huber a invité le public à veiller au maintien de l'intégrité jurassienne et des institutions démocratiques, tandis que son collègue, M. V. Moine, a rappelé les événements qui ont abouti en 1815 au rattachement d'une partie de l'ancien évêché de Bâle au canton de Berne et par là à la Confédération. Pour terminer, une résolution a été votée à main levée, puis acclamée, exprimant la gratitude et la confiance des participants envers le Gouvernement bernois.

CONTRE-MANIFESTATION SÉPARATISTE

Dimanche après midi, le Rassemblement jurassien avait convoqué une manifestation populaire à Courtelary pour protester contre la hausse des impôts et contre la politique économique et sociale des autorités bernoises. Le gouvernement du canton de Berne ayant interdit aux autonomistes jurassiens de se réunir au sud d'une ligne La Cibourg—Pierre-Perthus, laquelle était occupée par d'importantes forces de police, la manifestation populaire a eu lieu sur la place de la gare des Breuleux. Malgré le mauvais temps et la neige qui se mit à tomber dans l'après-midi, une foule nombreuse estimée entre six et huit mille personnes par les organisateurs (la police estimait cinq à six mille) a formé un long cortège hérissé de pancartes et de drapeaux jurassiens. MM. G. Donzé, R. Guenat, A. Francillon, R. Béguelin, F. Huguélet et R. Schaffter ont pris la parole. Ils ont fait le procès de la politique économique et fiscale des autorités bernoises et principalement du Parti

bernois des paysans, artisans et bourgeois. En termes très vifs et aux applaudissements de la foule, ils se sont élevés contre l'interdiction faite aux Jurassiens (les partisans de Berne mis à part) de manifester dans deux districts du Jura en ce dimanche 21 novembre. Face à la limitation des libertés constitutionnelles et aux mesures policières, ils ont déclaré que la patience des Jurassiens n'est pas illimitée et ont fait appel à la solidarité fédérale et internationale. Enfin, ils ont affirmé que ceux qui ont organisé dans une ville de Saint-Imier complètement isolée par des barrages de police une cérémonie célébrant le 150^e anniversaire de l'annexion du Jura au canton de Berne ne représentent pas la minorité ethnique de langue française, précisant qu'aucune mesure de police n'avait été prise aux Breuleux, si ce n'est pour régler la circulation. La manifestation populaire a pris fin vers 16 heures aux accents de la « Rauracienne » et les participants ont voté à l'unanimité une résolution résumant leurs griefs.